

Pour 1912

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 42

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

retenu cette simplicité, innocence et prud'homme de l'âge d'or et d'argent. Je n'y ai vu que fer et airain. Mais au contraire, quand j'ai regardé à leur train, à la vie qu'ils mènent et à la chère qu'ils font, et à leurs pompes, voluptés et délices, je n'y ai rien vu de l'âge de fer ou d'airain. Je n'y ai vu qu'or, argent, velours, soie et toute braveté. Car il n'y a si petit marchand qui ne veuille contrefaire le gentilhomme. Il n'y a presque si méchant coquin qui ne veuille porter le bonnet de velours et avoir tapis et vaisselle d'or et d'argent en sa maison...

Et c'est Tobie encore qui rappelle le mot, dès lors devenu populaire, d'une vieille femme disant, à la vue, en un coin d'église, de la simple houlette de quelque ancien évêque : « Autrefois les évêques étaient d'or et les crosses de bois, et aujourd'hui, au rebours, les crosses sont d'or et les évêques de bois. »

Mais Viret devait avoir bien à faire pour réformer les mœurs, si l'on en juge par le trait suivant : Du haut de la chaire, il avait tancé les filles d'Orbe, à propos d'une ronde fort en vogue de son temps et qui commençait ainsi : *Se vo volliat cutschì avoué mè, faut traire voutré tsaussé*. Pour lui complaire, les filles crurent suffisant de changer un mot et de chanter : *Se vo volliat cutschì avoué mè, faut vouardé voutré tsaussé*. (A suivre.)

Question de couleur. — Un condamné passait en jugement pour avoir, dans un moment de vive colère, frappé à mort un de ses camarades.

Le président l'interrogeait sur les circonstances dans lesquelles il avait commis son forfait et lui demandait comment il avait pu se rendre coupable d'une action si grave.

— Hélas ! mossieu le prssiédent... je ne sais pas... je n'y comprends rien moi-même... On s'est fâché et puis, un moment, j'ai vu rouge...
— Vous avez vu rouge!... vous avez vu rouge!... Vous avez vu Gris!

(Gris était le nom de la victime.)

A PROPOS DE L' « ESSUYE-TINE »

La jolie récolte, que nos vigneron ont eue, cette année, a ramené dans notre vignoble une gaieté trop longtemps bannie. Les vendanges ont été de nouveau une période de fête et de joie, et non plus un temps de deuil comme ces dernières années. Avec la gaieté, les vieilles réjouissances et les vieilles plaisanteries ont repris leurs droits, telle celle de l'essuyetine dont le *Conteur* parlait dernièrement ainsi que d'une défunte. Tel n'est point le cas, témoignés les nombreuses plaisanteries qu'on fit ces dernières semaines encore dans notre vignoble.

Je me trouvais l'autre jour au pressoir dans l'un des villages les plus réputés de Lavaux. Un vieux vigneron et son fils, tout en prenant un verre de Dézaley de derrière les fagots, en arrivèrent à me parler de l'« essuyetine ».

L'un et l'autre s'égayaient fort à me conter les nombreuses mystifications auxquelles ce mystérieux instrument de vinification servit de prétexte.

Ce fut un jour un « brantare », qui s'en était allé quérir cet objet à l'autre bout du village. Il rapporta sur sa hotte deux longs tuyaux de poêle soigneusement enveloppés, dont la longueur obligeait chacun à se ranger pour faire place au porteur de ce chargement étrange. Est-il besoin de décrire l'ahurissement du pauvre naïf, quand il se rendit compte de la singulière mission dont on l'avait chargé.

Une autre histoire d'essuyetine eut plus de succès encore, dans le village où elle s'est passée, à cause de la spirituelle façon dont furent mystifiés les mystificateurs eux-mêmes.

Profitant de la naïveté d'un jeune Suisse allemand, engagé pour les vendanges, un gros propriétaire, aussi avare que riche, envoya le jeune Confédéré chercher chez l'aubergiste de la loca-

lité, le traditionnel « essuyetine ». Le jeune homme s'en fut, sans se douter de la plaisanterie dont il était l'innocente victime.

Il arrive à l'auberge et débite gravement son message au cafetier. Or, celui-ci était un homme d'esprit, qui gardait au patron du jeune homme une secrète rancune de sa ladrerie. Il eut bientôt trouvé la réponse qu'il fallait rendre à la singulière demande qu'on lui adressait. Sans paraître le moins du monde surpris, il fit asséoir le jeune commissionnaire, en lui disant qu'il allait faire le nécessaire. Il choisit une dizaine de bouteilles de son vin le plus cher, les emballa soigneusement dans la hotte, et la rendant ainsi garnie au jeune allemand :

— Voici, lui dit-il, l'« essuyetine » qu'on t'a envoyé chercher. Tu diras à ton patron que la note est avec !!

BERT-NET.

Présentation. — Un vieux monsieur épousa sur le tard une dame plus du tout jeune, non plus, à qui depuis longtemps il faisait une cour assidue.

Un soir que les nouveaux mariés étaient au théâtre, une dame, assise non loin d'eux, demanda à sa voisine qui était la personne placée près du vieux monsieur.

— Comment, vous ne la connaissez pas ?

— Non, vraiment.

— Mais c'est l'histoire ancienne de M. Y.

Sous les armes. — Nous n'avons rien dit encore de l'*Album-souvenir des manœuvres du 1^{er} corps d'armée* (édité par la Société suisse de publications illustrées (*Patrie suisse*) et imprimé par Atar S. A., Genève).

Il n'est point trop tard pour en parler. Cette publication, fort bien faite de tout point, irréprochable pour le côté typographique, n'a rien perdu de son intérêt. Au contraire, cet intérêt augmente chaque jour. Le soldat qui a pris part aux manœuvres n'en pourrait garder souvenir plus agréable ; celui qui n'est plus ou qui n'est pas soldat, ne saurait se faire une idée plus exacte et plus vivante des dernières manœuvres qu'en parcourant cet album illustré.

Il est en vente partout, au prix de 2 fr.

L'EST BON POR ON IADZOU

FRANÇOIS, lou névao de l'assesseu Guegniet, étai gratta-papai pè Lodzèna, l'iré on gai compagnon qu'amâvé riré et fairé dei farces. On dzo iè réchoi onna lettra dé son onclliou ; l'ai desai que l'avai à faire pè Lodzèna et coumeint n'iré pas réturnâ à la capitâla du que l'avai passa son écoula militaire deins les Chasseurs dé gautse, à la caserna numéro ion, à la Cité, l'avai pouéré dé se pèdre au dè se fairé éterti avoué ti cliio trams et cliio automobiles, l'amèrait bein que son névao l'accompagné pè lei tserairés dé Lodzèna. Va coumeint l'ai de. On s'arrendzé pou on dzo, lou névao demandé condzi à son mairé et s'ein va atteidré son onclliou Guegniet à la gara.

L'onclliou décheint dao train :

— Eh ! adieu, François.

— Adieu, onclliou, ça va te ?

— Alô ! no vollièin allâ vitou preindre on verré, que dit Guegniet, mâ dévânt d'allâ, me foudrait bein mè souladzi on pou.

Et François meîn son onclliou deins lou petit cabustrat, io l'ai écri : *Cabinets payants* — hommes — 10 centimes, et peindant que Guegniet étai ein train désé souladzi, clii farceu de François désé à la dama qu'étai ique :

— Voilà les dix centimes pour ce monsieur et puis vous lui donnerez trente centimes quand il sortira ; vous lui direz que c'est de cadeau. C'est pour faire une petite farce à mon oncle, mais ne vendez pas la mèche !

— Compris, que l'ai de la dama, qu'étai pardieu bein galézé, ça va être rigolo.

Apri que l'onclliou s'est bein souladzi, l'a

volliu païi, coumeint l'étai dessu la porta d'entraïe, ma la dama l'ai de :

— Ça ne coûte rien. C'est moi qui vous dois trente centimes ; c'est ce que nous appelons « le petit cadeau ».

— Ah ! que fa l'onclliou, merci bien, madame, vous devez avoi beaucoup de clients ; à revoi, au plaisir, je me recommande pou une autre fois.

Et l'assesseu Guegniet va retrouva son névao que l'atteindai su la plliace.

— Peinsa-tè vè la quienta que m'arrevé, la dama m'a bailli trenta centimes : cadeau pour cadeau, que m'a de, l'est bein agréabliou.

— Mâ, ne sâ-tou pas, onclliou, qu'à Lodzèna, l'est dinche qu'on fâ ad !

— Ein ci casse, que de l'assesseu, tatse vai dé me montra encora ion de cliu cabustrat et no zarrevèrein à gagni noutron dinâ.

L'est bon. Mon farceu de François meîn son onclliou dézo lou Grand-Pont io l'ai ia assebin ion de cliu « Cabinets payants ». L'assesseu né fa ni ion, ni dou, eintré, resté on momeint et vao rechaili dé la cabinette, mâ la dama l'ai de :

— C'est dix centimes, mossieu !

— Mais c'est vous qui me devez trente centimes, pou le petit cadeau, que fâ l'assesseu.

— Voyons, mossieu, ne plaisantez pas ; c'est dix centimes, comme pour les petits pains.

Et l'assesseu l'a du paï dix centimes.

— Ma fai, ne l'ai comprègnou pie rein, que dit l'assesseu à son névao, on m'a fai paï dix centimes !

— Ah ! l'ai dit lou névao, ti eintra ique po avai trenta, et te n'as pao-titré rein fai ?

— Bein sû qué na !

— Adan, l'est que l'est : baillieint, baillieint ; cadeau por cadeau et l'ai ia on compteu automatique. On ne pao pa té payi po rein.

— Le n'avai pas chondzi à cein, que fâ Guegniet. Dinche ne l'ai ia pie rein à faire, qu'a payi noutron dinâ de ma catzetta.

MÉRINE.

EN ATTENDANT

Tous nos journaux ont annoncé le prochain achèvement du « Palais de la Paix », édifié, grâce à la munificence de M. Carnégie, entre la Haye et Schweningen, en Hollande.

En attendant que l'on pende la crémaillère, un écriteau a été placé à la porte de ce nouveau palais, sur lequel on lit : « Entrée interdite ! »

Et les journaux d'ajouter en chœur cette réflexion : « Les circonstances, sans doute, n'ont point paru propices pour ouvrir le Temple de la Paix. »

« Palais de la Paix ! », « Temple de la Paix ! »

— avec des majuscules — tout cela est fort bien et nous y applaudissons ; mais tandis que les peuples n'ont pas placé fusils et canons dans les musées d'antiquités, ne serait-il pas plus exact et plus sage de baptiser tout simplement le nouveau palais de la Haye du nom modes'e de : « Refuge de la Paix ! » — avec des majuscules, également, cela va sans dire ?

Pour 1912. — Nous avons, samedi dernier, annoncé la venue du « Messenger boiteux de Berne et Vevey », toujours si impatiemment attendu.

Avant lui, déjà, était apparu, beau premier, l'*Almanach Helvétique*, créé, il y a six ans, par M. S. Henchoz, édité maintenant par M. L. Martinet, à Lausanne.

En dépit de l'affluence des almanachs — il en paraît un ou deux nouveaux chaque année — celui-ci a trouvé d'emblée ses fidèles. Il est très bien compris et, de plus, très original. Il n'est pas comme les autres. C'est le grand mérite aujourd'hui, et la faveur du public va directement à ceux qui le possèdent. Un autre de ses mérites, non moins prisé, est qu'il ne coûte que 25 centimes. C'est dire que l'*Almanach Helvétique* a toutes les qualités qu'on peut demander à un almanach.